CONTRIBUONS À LA SANTÉ, CÉLÉBRONS LA VIE !

Programme de dons planifiés

FONDATION
HÔTEL-DIEU DE LÉVIS

Contribuons à la santé…

Rêvons à ce que l'avenir nous réserve, à nous et aux générations futures. Les progrès fulgurants de la science et de la médecine continuent de nous surprendre. Ils laissent entrevoir des solutions concrètes pour soigner, soulager, guérir et éradiquer la maladie.

Pour que ce rêve devienne réalité, il faut toute une communauté pour y croire. En travaillant ensemble, nous pouvons appuyer nos équipes médicales à offrir des soins d'exception à toute la population.

Nous ne serons peut-être plus là pour voir la réalisation de ce rêve, mais cela ne nous empêche pas d'y contribuer activement. Plusieurs donateurs ont aussi cette détermination à contribuer à la santé de nos proches en incluant comme bénéficiaire la Fondation Hôtel-Dieu de Lévis à leur testament ou encore à leur assurance vie. Ils font ainsi l'ultime engagement social.

Joignez le Cercle des éternels pour reconnaître votre ultime impact philanthropique

La Fondation Hôtel-Dieu de Lévis souhaite reconnaître votre contribution qui aura un impact significatif pour le développement du centre hospitalier. En confirmant votre don planifié avec nous, vous accédez au Cercle des éternels. Vous pouvez choisir les éléments de reconnaissance de votre choix. Vous avez notamment droit aux distinctions suivantes :

- Inscription de votre nom dans le rapport annuel;
- Inscription de votre nom sur le tableau d'honneur physique et virtuel Section Cercle des éternels;
- Reconnaissance médiatique;
- Invitation à une activité VIP pour les membres du cercle (aux 5 ans);
- Invitation à notre activité de reconnaissance annuelle.

… et célébrons la vie !

Nous sommes tous privilégiés par la vie d'une certaine façon. À notre tour, nous prenons le relais de nos prédécesseurs en nous questionnant sur les moyens dont nous disposons pour aider les autres. Ces valeurs d'empathie, de solidarité, d'entraide et toutes celles qui nous définissent, doivent être transmises aux générations futures. Les actions que nous posons maintenant façonneront le souvenir que nous laisserons aux autres.

L'une des façons de célébrer la vie est de redonner aux générations futures. En plus de préparer leur avenir, on leur donne les conditions les plus favorables pour continuer. Planifier un don, c'est un geste plein d'humanisme et inspirant qui permet de partager ces valeurs à nos proches et à l'ensemble de la communauté.

L'Hôtel-Dieu de Lévis est un centre hospitalier qui unit toutes les générations. Du premier au dernier souffle, il dispense des soins de très grande qualité et à échelle humaine.

Un geste d'éternité, accessible à tous !

Peu importe votre âge, votre situation familiale et votre situation financière, un don planifié est à votre portée. Il vous permettra de laisser une marque permanente à votre centre hospitalier. Qu'il s'agisse d'un don sur votre testament, sur une police d'assurance vie, sur des titres cotés en bourse, ou sur d'autres types de dons, nous vous en serons éternellement reconnaissants.

Nous avons réuni dans ce document tous les renseignements nécessaires pour vous aider à prendre des décisions éclairées. Un don, ça se réfléchit, ça se discute et ça se planifie. Parlez-en à vos proches et aux professionnels en qui vous avez confiance. En tout temps, l'équipe de la Fondation Hôtel-Dieu de Lévis se fera un plaisir de vous accompagner dans votre démarche.

Le don par testament

Le don par testament est le plus connu, le plus simple et le plus accessible des dons planifiés. Il vous permet de faire un geste concret pour votre hôpital, tout en conservant votre qualité de vie actuelle. Vous établissez votre plan pour que vos biens et vos actifs soient confiés aux gens que vous aimez et aux organismes que vous chérissez.

Des valeurs qui se transmettent de génération en génération !

« Ma mère était une personne généreuse de nature. Tout au long de sa vie, elle a redonné à sa famille et à sa communauté. Avant qu'elle ne soit malade, nous avions discuté de son souhait de léguer une partie de ses avoirs à la Fondation à son décès. Elle s'est aussi assurée que tout son monde ait quelque chose. Ma mère est partie tout doucement, entourée de sa famille, à l'Unité des soins palliatifs de l'Hôtel-Dieu de Lévis. Elle était très fière que son don puisse avoir un impact significatif dans la vie de centaines de patients. Suivant l'exemple inspirant de ma mère et après avoir constaté la qualité exceptionnelle des soins, j'ai décidé moi aussi d'inscrire la Fondation sur mon testament pour ainsi faire en sorte que toutes les générations puissent bénéficier d'installations de qualité au service d'équipes médicales dédiées ».

– Donatrice anonyme

Le saviez-vous ?

Le don par testament, c'est à la portée de tous ! Par exemple, l'ajout d'une clause testamentaire est possible et économique. La plupart des dons sont simples et ne nécessitent pas l'expertise d'un professionnel.

L'Hôtel-Dieu de Lévis, un milieu engageant pour les employés

« Je travaille à l'Hôtel-Dieu de Lévis depuis plusieurs années comme médecin spécialiste. Toute la famille a reçu de bons soins à travers les années. Nous avons constaté l'impact de nos dons sur le développement de notre centre hospitalier. En plus d'offrir un environnement adéquat pour offrir et obtenir des soins de qualité, il permet d'avoir une communauté en santé. Avec ma conjointe, nous avons adopté une stratégie hybride : nous sommes des donateurs réguliers de la Fondation afin d'avoir un impact immédiat sur le développement de l'Hôtel-Dieu de Lévis. Nous y avons aussi jumelé un don par testament, car nous souhaitons avoir un impact sur le long terme ».

– Médecin anonyme de l'Hôtel-Dieu de Lévis.

Le don par assurance vie

Le don d'une police d'assurance vie est un moyen simple et flexible de faire un don majeur tout en déboursant une part minime de cette somme. Le don d'assurance vie peut prendre plusieurs formes :

- Souscrire à une nouvelle police en désignant la Fondation comme propriétaire et bénéficiaire;
- Transférer la propriété à la Fondation d'une police existante et en la nommant bénéficiaire;
- Nommer la Fondation comme bénéficiaire d'une police que vous détenez déjà.

Un appui solide au mieux-être de la communauté

« Nous sommes heureux d'associer nos noms à une institution que nous respectons. Nous n'avons pas eu d'enfants et nous voulons contribuer au bien-être du plus grand nombre d'enfants, de parents, de frères et de sœurs dans notre communauté. Nous avons décidé de contracter une nouvelle police d'assurance vie et de faire de la Fondation le bénéficiaire de cette police. De cette façon, **au moment du dernier départ, la Fondation recevra en don le capital assuré.** Notre impact est donc multiplié, car la valeur de nos primes est inférieure à la valeur du don versé à la Fondation. Nous lançons un appel aux personnes ayant déjà une police d'assurance vie qui n'est plus nécessaire à faire de même. Au lieu de l'annuler, il est possible de transférer une police d'assurance vie existante au bénéfice de la Fondation. Par ce don, nous voulons témoigner de notre reconnaissance envers les soins reçus au service de médecine hyperbare et les soins reçus par nos proches à l'Hôtel-Dieu de Lévis. Garder avec nous les gens qui nous sont chers, tout en maintenant leur qualité de vie, est un cadeau exceptionnel ! »

– M. Mario Guimont et Mme Céline Dussault

Donner un nouveau sens à la vie en donnant la vie !

« Nous sommes très reconnaissants envers l'Hôtel-Dieu de Lévis d'avoir donné de si bons soins à Catherine. Atteinte d'une maladie rare, Catherine s'est rendue à l'Hôtel-Dieu de Lévis pour suivre un protocole exploratoire. Grâce à celui-ci, la maladie de Catherine est en dormance. Cela lui a permis, il y a 5 ans, d'avoir la chance de porter un enfant et de devenir maman. Aujourd'hui nous sommes heureux de former une famille avec nos deux enfants et tellement reconnaissants envers les équipes médicales du centre hospitalier. Il est donc tout naturel pour nous de faire un don important pour que d'autres personnes puissent avoir cette chance, celle de donner la vie. Étant jeunes, nous avons décidé de prendre une assurance vie et nommer la Fondation bénéficiaire. De cette manière, ce type de don nous permettra de contribuer davantage aux soins tout en respectant notre budget. Ce don planifié est pour nous une façon de transmettre un message d'espoir et de témoigner notre reconnaissance à Dre Chantal Haché ainsi qu'à toute l'équipe de gastro-entérologie de l'Hôtel-Dieu de Lévis ».

— M. Kevin Duguay et Mme Catherine Pelletier

Le saviez-vous ?

Avant d'annuler votre police d'assurance vie dont vous n'avez plus besoin, pensez à la Fondation. Il est possible d'en faire don.

Le don de titres cotés en bourse

Faire un don d'actions, d'actions accréditives, d'obligations ou de fonds commun est simple et doublement avantageux au niveau fiscal. Cela vous permet d'accroître considérablement le montant de votre don et par conséquent son impact, sans qu'il vous en coûte davantage. Vos titres peuvent être donnés à la Fondation dès maintenant ou par testament.

Être hébergés à quelques mètres de son enfant venu au monde trop rapidement !

« Notre histoire avec l'Hôtel-Dieu de Lévis débute avec la naissance de notre fille qui était un peu trop pressée de venir au monde. Avoir un bébé prématuré, c'est déjà une grande source de stress ! Nous tenions à être présents aux côtés de notre fille pour pouvoir l'allaiter et l'accompagner afin qu'elle prenne les forces nécessaires pour grandir. Les chambres d'hôtellerie à l'Unité mère-enfant Maurice Tanguay nous ont permis de prendre une place active dans le développement de notre fille lors de ses premières semaines de vie. En guise de reconnaissance envers les équipements, les installations et les soins reçus, nous avons fait le don de titres cotés en bourse. Certes, faire un don en actions nous a permis de profiter d'avantages fiscaux et d'optimiser notre don. Avant tout, il offrira à de jeunes familles la possibilité de donner le meilleur de soi à leur nourrisson ».

– Nouvelle famille anonyme

Une reconnaissance gagnante pour tout le monde

« Je suis entrepreneur et solidaire de ma population. C'est grâce à cette communauté que j'ai pu réussir en affaires et c'est également cette communauté que je souhaite aider. J'ai subi une ablation de la prostate il y a deux ans et j'ai subi des traitements de radiothérapie à l'ouverture du Centre régional intégré de cancérologie. Je suis heureux que la population puisse avoir accès à tous les équipements nécessaires pour traiter le cancer. J'ai fait un don où tout le monde y gagne. En faisant le don de certains de mes placements boursiers de mon portefeuille dans ma compagnie de gestion, j'appuie le développement de l'Hôtel-Dieu de Lévis, j'assure de bons soins à mes employés, mes clients, leurs familles, tout ça en plus d'obtenir des avantages fiscaux ».

– Entrepreneur anonyme

Le saviez-vous ?

Il est possible de faire le don de titres cotés en bourse par l'intermédiaire de votre société de gestion. Cela aura un effet favorable direct sur votre compte de dividendes en capital (CDC).

Planifier dès maintenant votre don, c'est...

- … appuyer votre hôpital dans son développement;
- … transmettre vos valeurs;
- … être reconnaissant des bons soins reçus;
- … avoir une communauté soignée chez soi;
- … permettre aux générations futures d'obtenir des soins de meilleure qualité;
- **… rapprocher les gens malades de la guérison !**

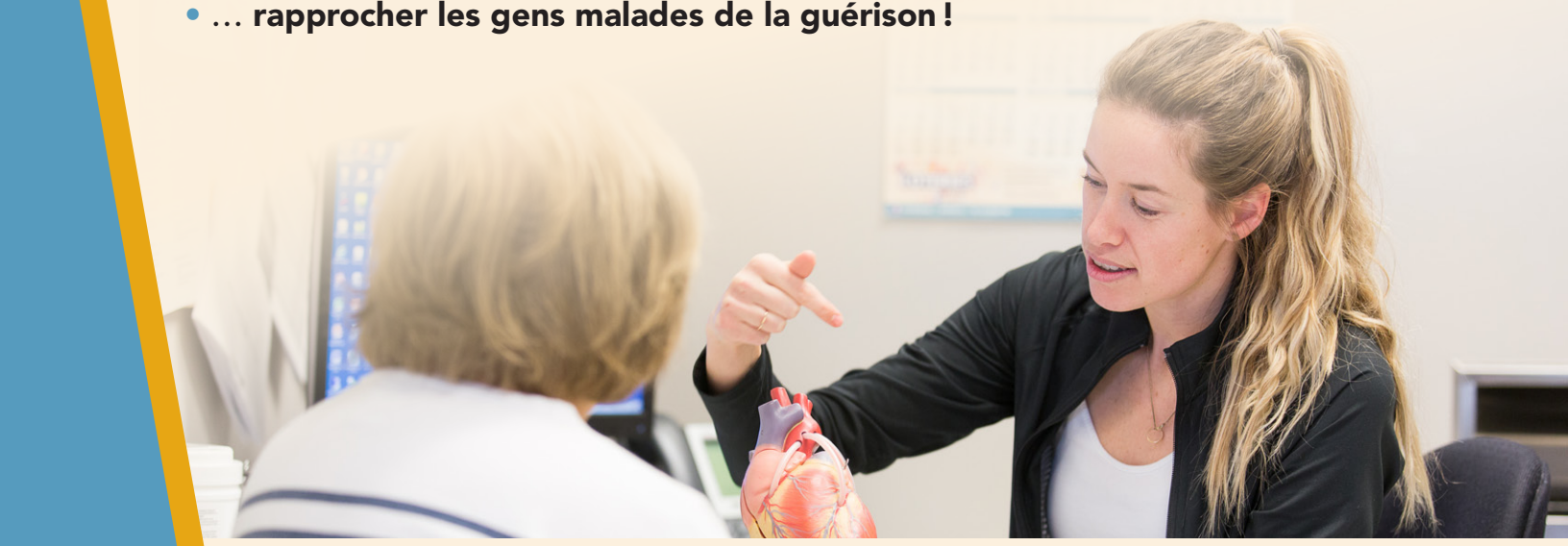

VOTRE FONDATION

Depuis 1980, au service de la communauté desservie par l'Hôtel-Dieu de Lévis, la Fondation contribue au développement du centre hospitalier et des installations qui prolongent son offre de soins. Parmi ses mandats, la Fondation :

- participe aux projets d'infrastructures;
- achète de l'équipement de pointe;
- achète du matériel pour appuyer les équipes de soins et pour humaniser les soins;
- soutient la recherche, le transfert de connaissances et la formation continue.

Réalisations de la Fondation grâce aux dons par testament reçus

Mme Alvine Gagnon Jolis a toujours été une donatrice impliquée pour l'Hôtel-Dieu de Lévis. Avant son départ, Mme Gagnon Jolis avait fait un don substantiel pour faire l'acquisition d'équipement au service d'urologie. De plus, elle a planifié un don par testament pour la Fondation, afin que celle-ci puisse assurer l'achat d'équipements. Elle a dédié la moitié de son legs en urologie, le quart en ORL et l'autre quart au service d'ophtalmologie. Cela a permis de faire les acquisitions suivantes :

- Réaménagement du local d'urologie;
- Système vidéo haute définition (urologie);
- Otoscope (ORL);
- et d'autres investissements à venir.

Un accompagnement professionnel est essentiel à la réussite de la planification de votre don.

À cette étape du processus, il est normal que vous ayez des questions. Contactez-nous à tout moment afin que nous vous accompagnions dans votre démarche.

Pour vous conseiller dans votre situation particulière, nous vous recommandons aussi de consulter un professionnel qui connaît bien votre situation (comptable, notaire, conseiller financier, etc.) pour vous aider à planifier votre don. Ce professionnel vous indiquera si l'option choisie tient compte des particularités ainsi que des dispositions juridiques ou fiscales applicables à votre situation.

Si vous avez besoin de références professionnelles, il nous fera plaisir de vous guider vers un membre de notre réseau de professionnels associés.

MERCI

d'envisager la possibilité de planifier un don à la Fondation Hôtel-Dieu de Lévis !

Contactez-moi afin de discuter de votre contribution à la santé. Il me fera plaisir de vous accompagner.

Mariska Labarre
Directrice des dons majeurs et planifiés
418 570-4014
mariska.labarre.fhdl@ssss.gouv.qc.ca
fhdl.ca/don-par-testament

FONDATION
HÔTEL-DIEU DE LÉVIS

L'équipe de la Fondation Hôtel-Dieu de Lévis ne prodigue pas de conseils financiers ni juridiques. Les exemples et les témoignages sont donnés à titre d'illustration.